Pour économiser l’eau, la ville se réinvente

Les fleurs et les végétaux ont toujours fait partie de l’image de Beaufort-en-Anjou. La ville est d’ailleurs labellisée « Villes et villages fleuris » niveau trois fleurs depuis des années (2006). Ce label qui s’engage sur des enjeux tels que l’amélioration du cadre de vie, l’attractivité touristique, le respect de l’environnement… a été conservé cet été.

Cependant, aujourd’hui, un nouvel élément central dans la politique de fleurissement de la ville doit être pris en compte : la ressource en eau. Explications.

Comme la majorité des communes du département, Beaufort-en-Anjou doit faire face, chaque année, à des mesures de restrictions des usages de l’eau. Le manque de pluie et la hausse du baromètre entraînent, comme vous le savez, des « sécheresses » de plus en plus intenses et précoces. Pour faire face à ces aléas, la ville doit, dès aujourd’hui, se réinventer et adopter de nouveaux réflexes pour préserver les ressources en eau, si précieuses pour tous.

Dans cet objectif, les élus municipaux ont enclenché de nouveaux modes de gestion des espaces verts. Cela concerne, par exemple : la transformation des massifs fleuris en espaces engazonnés, le non-fleurissement de certains bacs à fleurs disposés dans la ville à certaines périodes de l’année… mais également une réflexion plus globale autour des futurs achats de fleurs et de végétaux, moins gourmands en eau.

De ce fait, ne soyez pas surpris si vous découvrez des affichettes disposées dans les espaces publics de la ville, elles vous expliqueront la démarche engagée en fonction des différents secteurs.

DES GESTES
QUI COMPTENT...
BEAUFORT
EN ANJOU
ECONOMISER L’EAU
EST L’AFFAIRE DE
TOUTES ET TOUS
La ville de Beaufort-en-Anjou a décidé de ne plus fleurir cet espace gourmand en eau. Il sera engazonné à l’automne, période propice pour cette opération.
Pour mieux comprendre la démarche engagée par la ville flashez ce QR code
Ville de Beaufort-en-Anjou
Communes déléguées de Beaufort-en-Vallée et Gée
16, rue de l’Hôtel de Ville - CS70005 - 49250 Beaufort-en-Anjou
02 41 79 74 60 - www.beaufortenanjou.fr